

Budget

DÈS

Dépenses du Ministère de la Guerre,

POUR L'EXERCICE 1835.

101

Budget pour L'an 1835.

CHAPITRE PREMIER.

Administration centrale.

ART. 1 ^r .	Traitement et indemnité du Ministre	fr. 25,000	»	} 258,000 »
— 2.	Traitement des employés	166,000	»	
— 3.	Frais de route et de séjour.	3,000	»	
— 4.	Matériel du Ministère	64,000	»	

CHAPITRE II.

Soldes et masses de l'armée.

ART. 1 ^r .	État-major-général	675,916	85	} 35,119,631 91
— 2.	État-major des places	231,406	05	
— 3.	Intendance militaire.	143,790	30	
— 4.	État-major et employés d'artillerie	276,431	70	
— 5.	État-major et employés du génie.	249,197	45	
— 6.	Troupes d'artillerie	5,713,608	35	
— 7.	Troupes du génie	423,000	»	
— 8.	Troupes d'infanterie.	16,845,820	46	
— 9.	Troupes de cavalerie	9,040,462	75	
— 10.	Gendarmerie	1,520,000	»	

CHAPITRE III.

Frais divers et indemnités.

ART. 1 ^r .	Indemnités pour frais de bureau.	120,380	»	} 470,380 »
— 2.	Id. pour frais de police	30,000	»	
— 3.	Frais de route et de séjour.	70,000	»	
— 4.	Transports généraux	100,000	»	
— 5.	Chauffage et éclairage des corps-de-garde	150,000	»	

CHAPITRE IV.

Service de santé.

ART. 1 ^r .	Administration centrale.	25,250	»	} 492,093 35
— 2.	Pharmacie centrale	82,800	»	
— 3.	Hôpitaux sédentaires (Personnel).	224,043	35	
— 4.	Matériel des hôpitaux sédentaires	160,000	»	

CHAPITRE V.

École militaire.

ARTICLE UNIQUE.		100,000	»	100,000 »
-----------------	-----------	---------	---	-----------

TOTAL à reporter. fr. 36,440,105 26

REPORT. fr. 36,440,103 26

CHAPITRE VI.*Matériel de l'artillerie et du génie.*

ART. 1 ^r . Matériel de l'artillerie	1,338,000	"	} 2,838,000 "
— 2. Id. du génie.	1,500,000	"	

CHAPITRE VII.*Traitemens de non-activité et pensions.*

ARTICLE UNIQUE	674,460	"	674,460 "
--------------------------	---------	---	-----------

CHAPITRE VIII.*Traitemens divers.*

ART. 1 ^r . Traitement des aumôniers	12,000	"	} 71,451 42
— 2. Id. d'employés temporaires	22,350	"	
— 3. Id. de militaires décorés sous l'ancien gouvernement et secours sur le fonds de Waterloo. . .	37,101	42	

CHAPITRE IX.*Fourrage en nature et indemnité représentative.*

ARTICLE UNIQUE	301,727	25	301,727 25
--------------------------	---------	----	------------

CHAPITRE X.*Dépenses pour les ambulances et le corps de partisans.*

ART. 1 ^r . Service des ambulances.	552,018	30	} 965,638 45
— 2. Corps des partisans	413,620	15	

CHAPITRE XI.*Dépenses imprévues.*

ARTICLE UNIQUE	258,617	62	
--------------------------	---------	----	--

TOTAL. fr. 41,550,000 "

Fait à Bruxelles, le 12 juin 1834.

*Le Ministre Directeur de la Guerre,***BARON ÉVAIN.**

DÉVELOPPEMENS

DU BUDGET DES DÉPENSES

DU MINISTÈRE DE LA GUERRE,

POUR L'EXERCICE 1835.

106

CHAPITRE I^{er}.

ADMINISTRATION CENTRALE.

	TRAITEMENT ANNUEL.	MONTANT TOTAL.
CHAPITRE PREMIER.		
<i>Traitement et indemnité du Ministre.</i>		
Traitement du Ministre fr.	21,000 »	25,000 »
Indemnité de logement	4,000 »	
ARTICLE II.		
<i>Traitement des employés.</i>		
Traitement du secrétaire-général.	8,400 »	166,000 »
— des fonctionnaires et employés	135,600 »	
— des huissiers, messagers, lithographes et concierge.	15,000 »	
Salaire des gens de service	7,000 »	
ARTICLE III.		
Frais de route et de séjour	3,000 »	3,000 »
ARTICLE IV.		
<i>Matériel.</i>		
Fournitures de bureau	7,000 »	64,000 »
Impressions et reliures	25,000 »	
Loyers de locaux	12,000 »	
Chauffage	6,000 »	
Éclairage	1,000 »	
Achat et entretien du mobilier.	5,500 »	
Entretien du local	2,000 »	
Achat de livres, cartes et instrumens	4,000 »	
Dépenses diverses, ports de lettres, etc.	1,500 »	
TOTAL. fr.		258,000 »

CHAPITRE II. — ART. 1^{er}.

ÉTAT-MAJOR-GÉNÉRAL AU TRAITEMENT D'ACTIVITÉ.

GRADES.	TRAITEMENT ANNUEL.	MONTANT TOTAL.	NOMBRE DE JOURNÉES	
			D'indemnité-présentative des fourrages sur pied de paix.	Donnant droit aux fourrages sur pied de guerre.
6 Généraux de division	16,900	101,400 »	4,380	10,950
14 Généraux de brigade	11,600	162,400 »	»	36,865
8 Commandans de province {	3 généraux	10,100	30,300 »	2,190
	5 colonels	8,400	42,000 »	3,650
3 Colonels	8,400	25,200 »	»	4,380
3 Lieutenans-colonels	7,100	51,300 »	1,460	1,460
6 Majors	4 à	6,300	25,200 »	1,460
	2 à	5,500	11,000 »	»
7 Capitaines de 1 ^{re} classe	0 à	5,050	30,300 »	730
	1 à	4,650	4,650 »	»
1 Capitaine de 2 ^e classe	3,800	3,800 »	365	»
3 Lieutenans	2,950	8,850 »	»	2,190
<i>Officiers étrangers.</i>				
1 Général de division	24,100	24,100 »	»	4,380
5 Généraux de brigade	11,600	58,000 »	1,095	12,045
2 Lieutenans-colonels.	1 à	7,100	7,100 »	730
	1 à	6,300	6,300 »	»
1 Major d'état-major	5,500	5,500 »	»	1,095
3 Id. de cavalerie	2 à	6,300	12,600 »	»
	1 à	5,500	5,500 »	»
3 Id. d'infanterie	2 à	5,500	11,000 »	730
	1 à	5,050	5,050 »	»
7 Capitaines de 1 ^{re} classe.	2 à	5,050	10,100 »	730
	5 à	4,650	23,250 »	»
2 Id. de 2 ^e classe	3,800	7,600 »	»	2,190
1 Lieutenant capitaine honoraire	2,950	2,950 »	»	730
<i>Supplément de traitement aux officiers d'infanterie, aides-de-camp ou officiers d'ordonnance.</i>				
21 aides-de-camp. {	10 Capitaines.	850	8,500 »	730
	3 Id. près des commandans de province	»	4,240 »	1,095
	4 lieutenans.	1,060	4,240 »	»
	4 Id. près des commandans de province	640	2,560 »	1,460
23 officiers d'ordonnance. {	10 Capitaines.	850	8,500 »	1,460
	8 Lieutenans	1,060	8,480 »	»
	4 Sous-lieutenans	1,060	4,240 »	»
TOTAL		680,210 »	22,995	128,845
A déduire 1 1/2 pour cent		10,293 15		
Reste		675,916 85		

CHAPITRE II. — ART. II.

ÉTAT-MAJOR DE PLACE.

GRADES.	TRAITEMENT ANNUEL.	MONTANT TOTAL.	NOMBRE DE JOURNÉES	
			D'indemnité de présentation des fourra- ges sur pied de paix.	Donnant droit aux fourrages sur pied de guerre
9 Commandans de place de 2 ^{me} classe.	6,300 »	56,700 »	6,570 »	»
20 — — de 3 ^{me} classe.	4,200 »	84,000 »	365 »	»
17 Majors de place de 1 ^{re} classe . .	2,500 »	42,800 »	»	»
19 — — de 2 ^{me} classe . .	2,100 »	39,900 »	365 »	»
7 — — de 3 ^{me} classe . .	1,690 »	11,830 »	»	»
TOTAL.		234,930 »	7,300 »	»
A déduire 1 $\frac{1}{2}$ pour cent . . .		3,523 95		
RESTE.		231,406 05		

CHAPITRE II. — ART. III.

INTENDANCE MILITAIRE.

GRADES.	TRAITEMENT AN- NUEL.	MONTANT TOTAL.	NOMBRE DE JOURNÉES	
			D'indemnité-re- présentative des fourra- ges sur pied de paix.	Donnant droit aux fourrages sur pied de guerre.
1 Intendant en chef	11,600	11,600 »	»	2,553 »
1 — de 1 ^{re} classe	8,400	8,400 »	730 »	»
7 — de 2 ^e classe	6,300	44,100 »	2,190 »	4,380 »
8 Sous-intendants de 1 ^{re} classe	5,500	44,000 »	»	2,190 »
5 — de 2 ^e classe	3,800	19,000 »	»	2,190 »
4 Adjoints.	2,500	10,000 »	»	2,553 »
6 Aspirans.	1,480	8,880 »	»	»
TOTAL fr.		145,980 »	2,920 »	13,870 »
A déduire 1½ pour cent .		2,189 70		
RESTE		143,790 30		

CHAPITRE II. — ART. IV.

ÉTAT-MAJOR ET EMPLOYÉS D'ARTILLERIE.

GRADES.	TRAITEMENT INDIVIDUEL.	MONTANT TOTAL.	NOMBRE DE JOURNÉES	
			D'indemnité re- présentative des fourrages sur pied de paix.	Donnant droit aux fourrages sur pied de guerre.
4 Colonels.	8,400	33,600 »	2,190	1,460
5 Lieutenans-colonels	6,300	31,500 »	3,630	»
5 Majors	5,500	27,500 »	3,630	»
5 Capitaines de 1 ^{re} classe	4,200	21,000 »	730	3,283
5 id. de 2 ^{me} classe	3,350	16,750 »	1,825	»
3 Lieutenans	2,500	7,500 »	1,095	»
5 Commandans d'artillerie en rési- dence, de 1 ^{re} classe	3,350	16,750 »	»	»
7 Id. id. de 2 ^{me} classe	2,100	14,700 »	»	»
7 Gardes d'artillerie de 1 ^{re} classe	3,350	23,450 »	»	»
9 Id. id. de 2 ^{me} classe	2,500	22,500 »	»	»
13 Id. id. de 3 ^{me} classe	1,690	21,970 »	»	»
68 TOTAL.		237,220 »		
A déduire 1 ½ pour cent		3,558 30		
RESTE.		233,661 70		
10 Conducteurs d'artillerie de 1 ^{re} cl.	850	8,500 »		
10 id. id. de 2 ^{me} cl.	740	7,400 »		
10 id. id. de 3 ^{me} cl.	640	6,400 »		
3 Contrôleurs de 1 ^{re} classe	2,500	7,500 »		
4 id. de 2 ^{me} classe	1,900	7,600 »		
1 Réviseur de 1 ^{re} classe	1,590	1,590 »		
3 id. de 2 ^{me} classe	1,260	3,780 »		
TOTAL.		276,431 70	13,140	4,745

CHAPITRE II. — ART. V.

ÉTAT-MAJOR ET EMPLOYÉS DU GÉNIE.

GRADES.	TRAITEMENT		MONTANT		NOMBRE DE JOURNÉES	
	INDIVIDUEL.	TOTAL.	D'indemnité ¹¹⁻ présentative des fourrages sur pied de paix	Donnant droit aux fourrages sur pied de guerre.		
3 Colonels	2 à . .	9,500	19,000 "	730	1,460	
	1 à . .	8,400	8,400 "	730	"	
6 Lieutenans-colonels. .	4 à . .	7,100	28,400 "	1,460	2,920	
	2 à . .	6,300	12,600 "	1,460	"	
6 Majors.	5 à . .	6,300	31,500 "	"	5,475	
	1 à . .	5,500	5,500 "	730	"	
5 Capitaines de 1 ^{re} classe.	4 à . .	5,050	20,200 "	730	2,190	
	1 à . .	4,200	4,200 "	"	1,095	
3 Capitaines de 2 ^e classe		2,950	8,850 "	730	1,095	
18 Lieutenans		2,100	37,800 "	1,825	9,490	
4 Sous-lieutenans.		1,690	6,760 "	1,460	"	
2 Aspirans		1,480	2,960 "	"	"	
TOTAL.			186,170 "			
A déduire 1 1/2 pour cent			2,792 55			
RESTE.			183,377 45			
5 Gardes du génie de 1 ^{re} classe. . .		1,850	9,250 "			
19 Id. Id. de 2 ^e classe. . .		1,480	28,120 "			
13 Id. Id. de 3 ^e classe. . .		1,100	14,300 "			
18 Portiers consignes de 1 ^{re} classe .		260	4,680 "			
46 Id. Id. de 2 ^e classe .		170	7,820 "			
15 Id. Id. de 3 ^e classe .		110	1,650 "			
TOTAL. . . . fr.			249,197 45	9,855	23,725	

CHAPITRE II. — ART. VI.

RÉCAPITULATION DES DIVERSES ALLOCATIONS POUR LES CORPS D'ARTILLERIE.

DÉSIGNATION DES ALLOCATIONS.	ARTILLERIE DE CAMPAGNE, 14 COMPAGNIES.	ARTILLERIE DE SIÈGE, 3 BATAILLONS.	BATAILLON DU TRAIN D'ARTILLERIE.	COMPAGNIE D'OUVRIERS MILITAIRES D'ARTILLERIE.	COMPAGNIE DE CANONNIERS SÉDENTAIRES.	COMPAGNIE DE PONTONNIERS.	TOTAL PAR NATURE DE DÉPENSES.	Observations.
Traitement et solde	1,175,175 10	747,207 60	347,432 03	83,911 50	39,659 40	73,082 45	2,436,468 10	Voir les tableaux de
Masse de pain	140,641 80	78,719 55	43,748 90	5,788 90	4,792 45	9,252 75	282,944 35	développement et
Masse des fourrages	1,353,637 75	57,279 75	722,900 75	1,325 "	"	4,197 50	2,144,860 75	des détails, cotés
Masse d'habillement et première mise de petit équipement	237,097 45	124,334 35	83,000 30	8,197 90	6,818 20	13,085 25	472,383 65	A, B, C, D, E, et F.
Masse d'entretien du harnachement et ferrage .	102,200 "	"	56,721 "	"	"	"	153,921 "	
Masse de renouvellement de la bufléterie . . .	13,382 "	1,143 60	7,087 50	43 80	40 40	78 "	21,760 30	
Masse de casernement des hommes	43,274 40	24,221 40	13,461 20	1,781 20	1,474 60	2,847 "	87,059 80	
Masse des chevaux	40,880 "	"	22,638 40	"	"	"	63,568 40	
Frais d'administration	18,000 "	15,600 "	5,250 "	110 "	160 "	220 "	36,340 "	
Masse de recrutement	5,000 "	"	"	"	"	"	5,000 "	
Frais de route.	600 "	1,050 "	100 "	"	"	"	1,750 "	
Moyens de transport	1,200 "	750 "	400 "	"	"	"	2,350 "	
TOTAUX.	3,133,108 50	1,050,256 25	1,802,770 30	71,663 30	52,945 05	102,762 95	5,713,606 35	

CHAPITRE II. — ART. VII.

FORMATION, TRAITEMENT, SOLDE, NOURRITURE, ÉQUIPEMENT D'UN BATAILLON
DE SAPEURS-MINEURS.

FORMATION.	EFFICIEF		NOMBRE DE JOURNÉES DE					MONTANT		TOTAL.
	Hommes.	Chevaux.	Adjudant-sous-officier.	Sous-officiers.	Caporaux et soldats.	de chevaux d'officiers.		du traitement annuel.	de la solde journalière.	
Lieutenant-colonel.	1	2	"	"	"	730	"	6,300	"	6,300 "
Major	1	2	"	"	"	730	"	5,500	"	5,500 "
Capitaine adjudant-major	1	1	"	"	"	365	"	3,350	"	3,350 "
Lieutenant quartier-maître . . .	1	"	"	"	"	"	"	1,900	"	1,900 "
Officier d'habillement	1	"	"	"	"	"	"	850	"	850 "
Médecin de bataillon	1	1	"	"	"	365	"	2,100	"	2,100 "
Médecin adjoint.	1	1	"	"	"	365	"	1,480	"	1,480 "
Capitaines de 1 ^{re} classe	6	"	"	"	"	"	"	4,200	"	25,200 "
Capitaines de 2 ^e classe	6	"	"	"	"	"	"	2,950	"	17,700 "
Lieutenants	13	"	"	"	"	"	"	2,100	"	27,300 "
Sous-lieutenants.	6	"	"	"	"	"	"	1,690	"	10,140 "
	38	7						TOTAL		101,820 "
								A déduire 1 1/2 pour o/o		1,527 30
								RESYF.		100,292 70
Adjudant sous-officier	1	"	365	"	"	"	"	2 32		846 80
Porte-drapeau	1	"	365	"	"	"	"	2 32		846 80
Caporal-tambour	1	"	"	"	365	"	"	1 10		423 40
Maîtres-ouvriers.	3	"	"	"	1,095	"	"	" 95		1,040 25
Sergens-majors	7	"	"	2,555	"	"	"	1 90		4,854 50
Sergens	38	"	"	13,870	"	"	"	1 69		23,440 30
Fourriers	6	"	"	2,190	"	"	"	1 69		3,701 10
Caporaux	52	"	"	"	18,980	"	"	" 85		18,031 "
Vice-caporaux	36	"	"	"	13,140	"	"	" 74		9,723 60
Tambours.	19	"	"	"	6,935	"	"	" 74		5,131 60
Sapeurs-mineurs { 1 ^{re} classe	100	"	"	"	36,500	"	"	" 74		27,010 "
2 ^e classe	100	"	"	"	36,500	"	"	" 63		22,995 "
3 ^e classe	400	"	"	"	146,000	"	"	" 63		91,950 "
NB. En congé pour l'année entière.										
Sapeurs-mineurs { 1 ^{re} classe 50										
2 ^e classe 50										
3 ^e classe 200										
										300
A REPORTER.	802	7	730	13,615	269,515	2,555	"	"	"	310,317 35
				278,860				A ajouter pour chevrons. . . .		1,225 "
								A REPORTER.		311,542 35

REPORT.	311,542 35
<i>Masse pour le pain.</i>	
278,860 journées de sous-officiers et soldats, à 13 centimes.	36,251 80
<i>Masse pour les fourrages.</i>	
2,555 journées d'indemnité représentative, à 1 fr. 25 cent.	3,193 75
<i>Masse d'habillement et d'entretien.</i>	
730 journées d'adjudans sous-officiers, à 50 centimes.	365 »
18,615 journées de sous-officiers, à 23 centimes	4,281 45
259,515 journées de caporaux et soldats, à 18 centimes	46,712 70
1 ^{re} mise de petit équipement pour 60 recrues, à 36 francs.	2,160 »
	53,519 15
<i>Masse de renouvellement de la buffléterie.</i>	
1,064 hommes à 1 franc par an	1,064 »
<i>Masse de casernement.</i>	
278,860 journées de sous-officiers et soldats, à 4 centimes	11,154 40
Frais d'administration	5,200 »
Frais de route des officiers	500 »
Moyens de transport.	574 55
TOTAL. . . f.	423,000 »

CHAPITRE II. — ART. VIII.

RÉCAPITULATION DES ALLOCATIONS POUR LES CORPS D'INFANTERIE.

DÉSIGNATION DES ALLOCATIONS.	INFANTERIE DE LIGNE, 12 RÉGIMENTS.	INFANTERIE LÉGÈRE, 3 RÉGIMENTS.	COMPAGNIES SÉDENTAIRES, TROIS.	COMPAGNIES DE DISCIPLINE, DEUX.	TOTAUX PAR NATURE DE DÉPENSE.	Observations.
Traitement et solde.	9,833,303 63	1,708,197 53	122,127 30	107,230 30	11,771,058 76	Voir les tableaux de développement et des détails, cotés G, H, I et K.
Massé pour le pain.	1,276,804 80	224,913 "	22,918 35	19,169 80	1,543,895 95	
Massé pour les fourrages.	235,373 "	42,869 25	"	912 50	299,354 75	
Massé d'habillement et d'entretien et première mise.	2,002,130 80	333,014 70	32,171 10	26,834 80	2,394,171 40	
Massé de renouvellement de la buftérie.	54,538 "	8,472 "	483 "	404 "	63,947 "	
Massé de casernement des hommes.	392,798 40	69,204 "	7,051 80	5,898 40	474,952 60	
Frais d'administration.	216,000 "	37,200 "	480 "	1,060 "	254,740 "	
Trais de route.	16,000 "	2,000 "	"	"	20,000 "	
Moyens de transport.	22,000 "	2,000 "	"	"	24,000 "	
TOTAL. fr.	14,071,208 63	2,427,870 48	185,231 55	161,509 80	16,845,320 46	

CHAPITRE II. — ART. IX.

RÉCAPITULATION DES DIVERSES ALLOCATIONS POUR LES CORPS DE CAVALERIE.

DÉSIGNATION DES ALLOCATIONS.	CHASSEURS	LANCIERS,	CUIRASSIERS	GUIDES,	TOTAUX	Observations.
	1 CHEVAL, 2 RÉGIMENS.	DEUX RÉGIMENS.	1 RÉGIMENT A 8 ESCADRONS.	1 RÉGIMENT A 4 ESCADRONS.	PAR NATURE DE DÉPENSES.	
Traitement et solde	1,361,014 80	1,361,014 80	703,569 20	399,096 85	3,824,693 65	Voir les tableaux de développement et des détails cotés L, M, A et U
Masse pour le pain	133,619 20	133,619 20	67,189 20	36,814 10	373,241 70	
Masse de fourrages	1,181,176 50	1,181,176 50	646,050	364,543 75	3,272,946 75	
Masse d'habillement et d'entretien et première mise	281,545 40	302,139 80	135,936 45	87,537 70	807,209 35	
Masse d'entretien du harnachement et ferrage	90,739	90,739	45,041	25,536 50	252,105 50	
Masse du renouvellement de la buffèterie	43,155 20	44,000 00	20,735 20	16,287 60	124,178	
Masse de casernement des hommes	44,113 60	41,113 60	20,573 60	11,942 80	114,843 60	
Idem des chevaux	36,295 60	36,295 60	18,016 40	10,234 60	100,842 20	
Frais d'administration	17,000	17,000	9,000	7,600	50,600	
Masse de recrutement	4,000	4,000	2,000	1,500	11,500	
Frais de route	1,000	1,000	500	200	2,700	
Moyens de transport	3,000	2,000	500	100	5,600	
Totaux fr.	3,193,659 30	3,214,148 50	1,669,211 05	963,443 90	9,040,462 75	

CHAPITRE II. — ART. X.

ÉTAT DES DÉPENSES PRÉSUMÉES DU CORPS DE LA GENDARMERIE.

GRADES.	EFFECTIF.		NOMBRE DE JOURNÉES		MONTANT		TOTAL.
	Hommes.	Chevaux.	DE SOUS-OFFICIERS et gendarmes.	de CHEVAUX.	du traitement annuel.	de la solde jour- nalière.	
Colonel	1	4	»	1,480	9,500	»	9,500 »
Lieutenant-colonel	1	3	»	1,085	7,100	»	7,100 »
Majors	2	6	»	2,190	6,300	»	12,600 »
Capitaine-adjutant-major	1	2	»	730	5,050	»	5,050 »
Capitaines	9	18	»	6,570	5,050	»	45,450 »
Lieutenants	9	18	»	6,570	2,950	»	26,550 »
Sous-lieutenants	19	38	»	13,870	2,500	»	47,500 »
	42	80			TOTAL		163,750 »
					A déduire 1 1/2 pour cent . .		2,306 25
					Reste		151,443 75
Adjudans-sous-officiers	4	4	1,480	1,480	»	3 76	5,488 60
Maréchaux-des-logis-chefs	9	9	3,285	3,285	»	3 28	10,774 80
Maréchaux-des-logis à cheval	53	53	19,345	19,345	»	3 »	58,035 »
Brigadiers à cheval	121	121	44,165	44,165	»	2 70	119,245 60
Gendarmes à cheval	748	748	273,020	273,020	»	2 07	565,151 60
Maréchaux-des-logis à pied	11	»	4,015	»	»	2 03	8,150 »
Brigadiers à pied	26	»	9,490	»	»	1 73	16,417 70
Gendarmes à pied	184	»	67,160	»	»	1 43	96,038 80
373,760 journées de fourrage à fr. 1-05 c.	»	»	»	»	»	»	392,448 »
	1,198	1,024	421,940	373,760	»	»	1,423,193 65

Indemnités et frais divers.

Frais d'administration	8,070 »
Frais d'impression	3,800 »
Frais de tournée	17,220 »
Indemnités de découchers.	67,716 45
TOTAL fr.	1,420,000 »

CHAPITRE III.

FRAIS DIVERS ET INDEMNITÉS.

		MONTANT INDIVIDUEL.	TOTAL PAR GRADE.	TOTAL PAR SERVICE.	TOTAL PAR ARTICLE.				
ARTICLE PREMIER. — <i>Indemnité de frais de bureau.</i>									
SERVICE SÉDENTAIRE.									
Artillerie . . .	1 Inspecteur-général	3,150	3,150	9,500	73,680				
	3 Directeurs d'arrondissement	1,270	3,810						
	2 Directeurs d'arsenaux	1,270	2,540						
Génie	1 Inspecteur-général	3,150	3,150	6,960		73,680			
	3 Directeurs d'arrondissement	1,270	3,810						
État-major de province et de place.	9 Commandans de province	900	8,100	26,520			73,680		
	9 Commandans de place de 2 ^e classe { 5 à	510	2,550						
	4 à	1,270	5,080						
	19 Commandans de 3 ^e classe	390	7,410						
	5 Majors faisant fonctions de commandans	280	1,300						
	8 Majors commandans temporaires	280	2,080						
Intendance . . .	3 Intendans dans les directions	3,800	11,400	23,900				73,680	
	5 Sous-intendans dans les provinces et près de la gendarmerie	2,500	12,500						
Infanterie . . .	1 Inspecteur-général	2,400	2,400	2,400					120,380
Cavalerie . . .	1 Inspecteur-général	1,800	1,800	1,800					
Service de santé .	1 Inspecteur-général	2,500	2,500	2,500					
SERVICE DE L'ARMÉE.									
État-major-général.	1 Chef d'état-major-général	3,000	3,000	31,500	46,800				
	5 Chefs d'état-major des divisions	1,800	9,000						
	1 Commandant en chef de l'artillerie	2,400	2,400						
	6 Command. d'artil. des divisions et du parc	600	3,600						
	1 Commandant en chef du génie	2,400	2,400						
	4 Commandans du génie près des divisions	600	2,400						
	12 Généraux de brigade	600	7,200						
	1 Vaguemestre-général	600	600						
Intendance . . .	1 Grand-prévôt	1,200	1,200	15,000		46,800			
	1 Intendant en chef	6,000	6,000						
	5 Intendans près des divisions	1,800	9,000						
ART. II. — <i>Frais de police.</i>									
Cette dépense est évaluée par approximation à					30,000				
ART. III. — <i>Frais de route et de séjour.</i>									
Cette dépense est évaluée par approximation à					70,000				
ART. IV. — <i>Transports généraux.</i>									
Cette dépense est évaluée par approximation à					100,000				
ART. V. — <i>Chauffage et éclairage des corps-de-garde.</i>									
Cette dépense est évaluée par approximation à					150,000				
TOTAL. fr.					470,380				

CHAPITRE IV.

SERVICE DE SANTÉ.

SERVICES ET NATURE DES DÉPENSES.	TRAITEMENT PAR AN.	MONTANT PAR AN ET PAR ARTICLE.	
ARTICLE PREMIER. — <i>Administration centrale.</i>			
1 Inspecteur-général	7,600 »	25,250 »	
1 Médecin en chef.	5,050 »		
1 Médecin de garnison	3,350 »		
1 Pharmacien de 1 ^{re} classe.	3,350 »		
2 Id. de 2 ^{me} classe	4,200 »		
1 Id. de 3 ^{me} classe	1,270 »		
1 Élève de 2 ^{me} classe.	430 »		
ART. II. — <i>Pharmacie centrale.</i>			
Location des bâtimens	3,800 »	82,800 »	
Lingerics et menues dépenses.	4,000 »		
Achat de médicamens	75,000 »		
ART. 3. — <i>Hôpitaux sédentaires (personnel).</i>			
SERVICE DE SANTÉ	4 Médecins principaux	18,600 »	122,080 »
	7 Id. de garnison.	23,450 »	
	3 Id. de bataillon	6,300 »	
	21 Id. adjoints	31,080 »	
	2 Pharmaciens de 1 ^{re} classe	6,700 »	
	4 Id. de 2 ^{me} classe	8,400 »	
	12 Id. de 3 ^{me} classe	15,240 »	
	7 Id. de 3 ^{me} classe chargés d'un service	10,360 »	
	3 Élèves de 1 ^{re} classe	1,290 »	
	3 Id. de 2 ^{me} classe	660 »	
SERVICE ADMINISTRATIF	7 Directeurs de 1 ^{re} classe	13,720 »	101,963 35
	5 Id. de 2 ^{me} classe.	7,400 »	
	12 Écrivains	9,240 »	
	49 Employés de 1 ^{re} classe à 1 fr. 26 c. par jour	22,535 10	
	25 Id. Id. à 1 fr. 05 c. Id.	9,581 25	
	60 Infirmiers à 84 c. par jour	18,396 »	
	30 Id. à 63 c. Id.	6,901 »	
	7 Directeurs adjoints de 1 ^{re} classe	8,890 »	
	5 Id. Id. de 2 ^{me} classe	5,300 »	
ART. 4. — <i>Matériel des hôpitaux.</i>			
Supplément de solde pour les militaires malades dont la solde n'excède pas 52 centimes, pour traitement des militaires malades dans les hôpitaux civils, etc.	110,000 »	160,000 »	
Achat et renouvellement d'objets mobiliers	25,000 »		
Loyers de bâtimens et menues réparations	25,000 »		
TOTAL	fr.	492,093 35	

CHAPITRE V.

ÉCOLE MILITAIRE.

NATURE DES DÉPENSES.	MONTANT INDIVIDUEL.	MONTANT par NATURE DE DÉPENSE.
Le détail des dépenses de l'école militaire est subordonné à l'adoption de la loi présentée aux Chambres; elles sont portées ici par approximation à la somme de fr.	100,000	100,000
	TOTAL. . . fr.	100,000

CHAPITRE VI. — ART. I^{er}.

MATÉRIEL DE L'ARTILLERIE

<i>Entretien du matériel et des armes de guerre dans les places, ainsi que du matériel composant l'armement des postes fortifiés sur la ligne; achat d'outils et d'approvisionnements; confection de munitions; location de bâtimens; dépenses relatives aux exercices du polygone; construction d'un magasin à poudre à Bruxelles; paiement des portiers d'arsenaux et des conducteurs temporaires; frais d'encaissement de fonds; journées d'ouvriers à défaut d'artilleurs, et réparations à effectuer aux barils à poudre.</i>		
Dans la 1 ^{re} direction fr.	26,000 "	
Dans la 2 ^e id.	27,000 "	120,000 "
Dans la 3 ^e id.	67,000 "	
Achat de poudre de guerre		360,000 "
<i>Fabrication d'armes portatives et blanches.</i>		
12,000 fusils n° 1 au prix moyen de 28 fr. l'un	336,000 "	
300 mousquetons de gendarmerie avec bayon ^{es} . à . fr. 28	8,400 "	
600 pistolets pour id. à raison de . . » 18	10,800 "	
600 mousquetons de cavalerie à » 20	12,000 "	
1,200 pistolets de cavalerie légère » 18	21,600 "	438,000 "
500 pistolets de grosse cavalerie » 18	9,000 "	
200 sabres de grosse cavalerie » 23	4,600 "	
800 sabres de cavalerie légère » 22	17,600 "	
3,000 briquets » 5	15,000 "	
<i>Travaux de la fonderie de Liège, en bouches à feu, projectiles, essieux en fer pour voitures, boîtes de roues, etc.</i>		
Traitement des employés et salaire des ouvriers	62,800 "	
Achat de fonte	62,000 "	
— tôle.	1,200 "	
— fer forgé	8,750 "	
— acier, cuivre et étain.	3,190 "	
— bois de construction	5,000 "	175,000 "
— charbon et autres combustibles.	15,060 "	
Menus achats	6,000 "	
Réparations et améliorations à apporter à l'établissement . .	6,000 "	
Dépenses diverses	5,000 "	
A REPORTER fr.		1,080,000 "

REPORT fr. 1,090,000 »

Constructions à l'arsenal d'Anvers.

40 caissons d'infanterie à 1,800 fr.	72,000 »	150,000 »
4 affûts de 12 2,000 »	8,000 »	
8 — 6 1,750 »	14,000 »	
10 — d'obusiers de 20 centimètres à 1,200 fr. . .	12,000 »	
7 — de siège pour pièce de 12 en bronze à 1,200 fr.	8,400 »	
23 — — 6 — à 1,200 »	27,600 »	50,000 »
Dépenses diverses et achats journaliers	8,000 »	
Achat de harnais	» »	
Entretien des batteries de campagne	» »	
Dépenses diverses et menus achats.	» »	23,000 »
TOTAL fr.		1,338,000 »

CHAPITRE VI. — ART. II.

MATÉRIEL DU GÉNIE.

DÉSIGNATION DES PLACES.	ÉVALUATION DES DÉPENSES POUR			TOTALS.
	ENTRETIEN	CONSTRUCTIONS ET RÉPARATIONS		
		ORDINAIRE.	De bâtimens.	
Gand	12,500 "	48,700 "	13,000 "	74,200 "
Ypres	12,000 "	6,000 "	41,000 "	59,000 "
Menin	11,100 "	17,000 "	"	28,100 "
Audenarde	7,300 "	30,000 "	"	37,300 "
Ostende	20,000 "	18,400 "	"	38,400 "
Termonde.	18,000 "	"	59,084 65	77,084 65
Nieuport	15,200 "	17,400 "	46,500 "	79,100 "
Tournay	16,000 "	21,000 "	19,000 "	66,000 "
Charleroy.	19,000 "	7,400 "	6,150 "	32,550 "
Namur	21,100 "	"	"	21,100 "
Mons	11,600 "	"	"	11,600 "
Ath.	7,000 "	30,000 "	22,400 "	59,400 "
Dinant	1,500 "	7,520 "	1,750 "	10,770 "
Philippeville.	6,100 "	3,000 "	"	9,100 "
Mariembourg.	2,640 "	"	"	2,640 "
Bouillon	3,600 "	"	2,500 "	6,100 "
Arlon	5,200 "	"	"	5,200 "
Malines	1,200 "	"	"	1,200 "
Liège	22,500 "	93,000 "	11,000 "	126,500 "
Huy.	3,800 "	3,800 "	8,600 "	16,200 "
Venloo	13,200 "	"	5,700 "	18,900 "
Bruxelles.	5,500 "	"	"	5,500 "
Louvain	3,200 "	"	"	3,200 "
Vilvorde	1,400 "	"	"	1,400 "
Lierre	6,500 "	8,000 "	53,970 "	68,470 "
Hasselt	7,000 "	5,000 "	"	12,000 "
Anvers (la place).	36,000 "	175,000 "	24,227 11	235,227 11
Id. (la citadelle).	5,000 "	28,000 "	71,500 "	105,500 "
Redoutes Calloo et Zwyndrecht	"	"	25,000 "	25,000 "
Fort St-Marie	1,000 "	"	5,200 "	6,200 "
Fort St-Philippe.	200 "	"	"	200 "
Fort Lacroix	1,000 "	"	1,000 "	2,000 "
TOTALS par nature d'ouvrage. . . . fr.	297,340 "	520,220 "	417,581 76	1,235,141 76

Report d'autre part . . . fr.	1,235,141 76
Pour frais de surveillance des travaux	20,365 »
— expropriation de terrains et dégâts causés	7,466 93
— loyer de bâtimens pour le service militaire	6,446 31
— frais de bureau des commandans du génie dans les places	18,680 »
— lever de plans	9,880 »
Total pour le service ordinaire fr.	1,298,000 »
<i>Travaux et dépenses extraordinaires.</i>	
1° Construction d'une caserne pour 1,000 hommes à Arlon	102,000 »
2° Entretien et construction d'ouvrages de campagne, indemnités pour occupation de terrains	100,000 »
TOTAL GÉNÉRAL fr.	1,500,000 »

CHAPITRE VII.

TRAITEMENS DE DISPONIBILITÉ, NON-ACTIVITÉ ET PENSIONS.

GRADES.	TRAITEMENT INDIVIDUEL.	TOTAL PAR		Observations.
		GRADE.	CATEGORIE.	
<i>Officiers en disponibilité.</i>				
1 Général de division	10,000	10,000	32,530	Aux deux tiers de traitement d'activité.
2 Généraux de brigade.	7,400	14,800		
1 Id. Id.	7,730	7,730		
<i>Officiers en non-activité.</i>				
1 Général de division	6,300	6,300	232,930	
3 Généraux de brigade	5,250	15,750		
7 Colonels	4,200	29,400		
3 Lieutenans-colonels	3,150	9,450		
9 Majors	2,300	20,700		
54 Capitaines	1,600	91,200		
21 Lieutenans	950	19,950		
24 Sous-lieutenans	740	17,760		
3 Capitaines de corps francs	1,160	3,480		
4 Lieutenans	870	3,480		
3 Sous-lieutenans	740	2,220		
2 Intendants de 2 ^e classe	3,150	6,300		
2 Id. de 3 ^e classe	2,300	4,600		
1 Sous-intendant de 1 ^{re} classe	800	800		
2 Artistes vétérinaires de 1 ^{re} classe.	740	1,480		
<i>Pensions accordées au 1^{er} juin</i>				
Aux officiers	"	72,500	232,500	
Aux sous-officiers et soldats.	"	160,000		
<i>A accorder</i>				
Aux officiers	"	36,500	176,500	
Aux sous-officiers et soldats.	"	140,000		
TOTAL. . . . fr.		674,400		

CHAPITRE VIII.

TRAITEMENS DIVERS.

DÉSIGNATION DES EMPLOIS.	TRAITEMENT	TOTAL	TOTAL
	INDIVIDUEL.	PAR GRADE.	PAR SERVICE.
ART. 1 ^{er} .			
<i>Traitement des aumôniers et des desservans dans les garnisons.</i>			
2 Aumôniers dans les garnisons de 1 ^{re} classe.	1,200 "	2,400 "	12,000 "
6 Id. Id. de 2 ^e classe.	800 "	4,800 "	
6 Id. Id. de 3 ^e classe.	400 "	2,400 "	
12 Id. Id. de 4 ^e classe.	200 "	2,400 "	
ART. 2.			
<i>Traitemens d'employés temporaires.</i>			
1 Inspecteur-général des postes.	6,300 "	6,300 "	22,350 "
1 Agent comptable des subsistances	3,000 "	3,000 "	
1 Garde-magasin de 2 ^e classe	2,500 "	2,500 "	
1 Conservateur d'approvisionnement	2,100 "	2,100 "	
5 Id. Id.	1,650 "	8,450 "	
ART. 3.			
<i>Taitemens aux militaires décorés par l'ancien gouvernement et secours sur les fonds dits de Waterloo.</i>			
Traitement de 64 militaires décorés		13,453 90	37,101 42
Secours sur les fonds de Waterloo à 269 militaires		23,647 52	
TOTAL. . . . fr.			71,451 42

CHAPITRE IX.

FOURRAGES EN NATURE ET INDEMNITÉ REPRÉSENTATIVE.

DÉSIGNATION DES PARTIES PRENANTES.	NOMBRE DE JOURNÉES	
	DONNANT DROIT A L'INDEMNITÉ représentative.	DONNANT DROIT AUX FOURRAGES en nature.
État-major-général	22,995	128,845
État-major de place.	7,300	"
Intendance	2,920	13,870
État-major d'artillerie	13,140	4,745
État-major du génie	9,855	23,725
Officiers de sapeurs-mineurs faisant fonctions d'officiers de génie dans les places	1,825	"
Officiers de différentes armes employés à l'armée active en qualité d'officiers d'ordonnance, vagues-mestres, membres de conseils de guerre, grand-prévôt, etc.	"	28,105
Totaux.	58,035	199,290

58,035 journées à l'indemnité représentative à fr. 1 25 c^s. fr. 72,543 75

199,290 id. fourrages en nature à fr. 1 15 c^s. fr. 229,183 50

Total. fr. 301,727 25

CHAPITRE X.

DÉPENSES DU CORPS DE PARTISANS ET DES AMBULANCES.

NATURE DES DÉPENSES.	MONTANT.	Observations.
ART. 1 ^{er} .		
Service des ambulances	552,018 30	Voir les tableaux de développement et des détails cotés P et Q.
ART. 2.		
Corps de partisans.	413,620 15	
TOTAL. fr.	965,638 45	

130

PIÈCES A L'APPUI.



REPORT.	1,173,175 10
<i>Masse pour le pain.</i>	
1,081,860 journées de sous-officiers et soldats, à 13 centimes.	140,641 80
<i>Masse pour les fourrages.</i>	
233,235 rations pour chevaux de selle, à 1 fr. 15 cent.	263,220 25
872,350 id. pour chevaux de trait, à 1 fr. 25 cent.	1,090,437 50
	1,358,657 75
<i>Masse d'habillement et d'entretien.</i>	
365 journées d'adjudant-sous-officier, à 50 c.	182 50
365 id. de trompette-major, à 40 c.	146 "
77,015 id. de sous-officiers et trompettes, à 25 c.	19,253 75
593,490 id. de caporaux montés et conduct., à 23 c.	136,402 70
410,625 id. de caporaux non montés et canonniers, à 18 cent.	73,912 50
Première mise de petit équipement pour 200 miliciens, à fr. 36	7,200 "
	237,097 45
<i>Masse d'entretien du harnachement, traitement et ferrage des chevaux.</i>	
1,022,000 journées de chevaux de troupes, à 10 centimes	102,200 "
<i>Masse de renouvellement du harnachement et de la bufflèterie.</i>	
2,964 hommes à 50 cent. par an.	1,482 "
2,800 chevaux à 4 fr. 25 cent. par an.	11,900 "
	13,382 "
<i>Masse de casernement.</i>	
1,081,860 journées de sous-officiers et soldats, à 4 c.	43,274 40
1,022,000 id. de chevaux, à 4 c.	40,880 "
	84,154 40
Frais d'administration	15,000 "
Masse de recrutement, primes d'engagement et de réengagement pour cent hommes, à 50 fr.	5,000 "
Frais de route des officiers	600 "
Moyens de transport.	1,200 "
TOTAL. . . . fr.	3,133,108 50

TABLEAU B.

FORMATION, TRAITEMENT, SOLDE, NOURRITURE ET MASSE DES TROIS
BATAILLONS D'ARTILLERIE DE SIÈGE.

FORMATION.	EFFECTIF		NOMBRE DE JOURNÉES DE						MONTANT		TOTAL.
	Hommes.	Chevaux.	Adjudant-sous-officier.	Trompette-major.	Sous-offic. et trompettes	Caporaux et canonniers.	Chevaux.	du traitement annuel.	de la solde journalière.		
Lieutenans-Colonels	3	8	"	"	"	"	2,920	6,300	"	18,900 "	
Majors.	3	9	"	"	"	"	3,285	5,500	"	16,500 "	
Capitaines de 2 ^e classe	3	3	"	"	"	"	1,095	2,050	"	8,850 "	
Lieutenans-adjudans-majors	3	3	"	"	"	"	1,095	2,500	"	7,500 "	
Lieutenans-quartiers-maitres	3	"	"	"	"	"	"	1,900	"	5,700 "	
Officiers d'habillement	3	"	"	"	"	"	"	850	"	2,550 "	
Médecins de bataillon.	3	3	"	"	"	"	1,095	2,100	"	6,300 "	
Médecins adjoints.	3	3	"	"	"	"	1,095	1,480	"	4,440 "	
Capitaines de 1 ^{re} classe	18	32	"	"	"	"	11,680	4,200	"	75,600 "	
Lieutenans	18	22	"	"	"	"	8,030	2,100	"	37,800 "	
Sous-lieutenans.	36	48	"	"	"	"	17,520	1,690	"	60,840 "	
	96	131	"	"	"	"	47,815				
									TOTAL . .	244,980 "	
									A déduire 1 1/2 pour cent .	8,674 70	
									Reste . .	241,305 30	
Adjudans-sous-officiers	3	"	1,095	"	"	"	"	2 33		2,510 40	
Sergens-majors artificiers	3	"	"	"	1,095	"	"	2 11		2,310 45	
Trompettes-majors	3	"	"	1,095	"	"	"	1 79		1,960 06	
Maitres tailleurs	3	"	"	"	"	1,095	"	" 63		689 85	
Maitres cordonniers	3	"	"	"	"	1,095	"	" 63		689 85	
Sergens-majors.	18	"	"	"	6,570	"	"	2 11		13,562 70	
Sergens	144	"	"	"	52,560	"	"	1 69		88,826 40	
Fourriers.	18	"	"	"	6,570	"	"	1 69		11,103 30	
Caporaux.	144	"	"	"	"	52,560	"	" 95		49,932 "	
Trompettes	36	"	"	"	13,140	"	"	1 26		16,556 40	
Charrons.	18	"	"	"	"	6,570	"	" 84		5,518 80	
Forgerons	18	"	"	"	"	6,570	"	" 84		5,518 80	
Charpentiers	18	"	"	"	"	6,570	"	" 84		5,518 80	
Canonniers de 1 ^{re} classe	240	"	"	"	"	87,600	"	" 74		64,824 "	
Canonniers de 2 ^e classe.	990	"	"	"	"	361,350	"	" 63		227,650 50	
NB. En congé pour l'année entière.											
Canonniers de 1 ^{re} classe. 120											
— de 2 ^e classe. 1,080											
TOTAL.										1,200	
	1,765	131	1,095	1,095	79,935	523,410	47,815	"	"	738,807 80	
					605,535				A ajouter pour chev.	8,400 "	
									A REPORTER . . fr.	747,207 60	

REPORT. . . .		747,207 60
<i>Masse pour le pain.</i>		
605,535 journées de pain pour sous-officiers et soldats , à 13 centimes . . .		78,719 55
<i>Masse pour les fourrages.</i>		
47,815 journées dont 22,925 journées à l'indemnité repré-	28,656 25	
sentative de 1 fr. 25 c. . .		
idem. idem. 24,890 id. en nature 1 f. 15 c.	28,623 50	57,279 75
<i>Masse d'habillement et d'entretien.</i>		
1,095 journées d'adjudans-sous-officiers , à 50 centimes .	547 50	124,384 35
1,095 id. de trompette-major , à 40 c.	438 "	
79,935 id. de sous-officiers et trompettes , à 23 c. .	18,385 05	
523,410 id. de caporaux et canonniers , à 18 c. . .	94,213 80	
Première mise pour 300 hommes , à 36 francs. .	10,800 "	
<i>Masse de renouvellement et de la bufflèterie.</i>		
2,859 hommes à 40 centimes par an.		1,143 60
<i>Masse de casernement.</i>		
605,535 journées de sous-officiers et de soldat , à 4 centimes		24,221 40
Frais d'administration		15,000 "
Frais de route des officiers		1,050 "
Moyens de transport		750 "
TOTAL. . . . fr.		1,050,356 25

TABLEAU C.

FORMATION, TRAITEMENT, SOLDE, NOURRITURE ET MASSES DU BATAILLON DU
TRAIN D'ARTILLERIE.

FORMATION.	EFFECTIF.			NOMBRE DE JOURNÉES DE							MONTANT		TOTAL.
	HOMMES.	CHEVAUX		Adjudant-sous-officier.	Trompette-major.	Sous-officiers et trompettes.	Brigadiers et soldats.	CHEVAUX			du traitement annuel.	de la solde journalière.	
		De selle.	De trait.					d'officiers.	DE TROUPE.				
									de selle.	de trait.			
Major	1	2	"	"	"	"	"	730	"	"	5,500	"	5,500
Lieut.-adj.-major.	1	2	"	"	"	"	"	730	"	"	3,150	"	3,150
Lieut.-quart.-maître	1	"	"	"	"	"	"	"	"	"	1,900	"	1,900
Officier d'habil. .	1	"	"	"	"	"	"	"	"	"	850	"	850
Médecin de bataill.	1	1	"	"	"	"	"	365	"	"	2,100	"	2,100
Médecin-Adjoint. .	1	1	"	"	"	"	"	365	"	"	1,480	"	1,480
Vétérinaire de 1 ^{re} cl.	1	1	"	"	"	"	"	365	"	"	2,100	"	2,100
Capitaines de 1 ^{re} cl.	2	6	"	"	"	"	"	2,190	"	"	4,650	"	9,300
id. de 2 ^{me} cl.	2	6	"	"	"	"	"	2,190	"	"	3,800	"	7,600
Lieutenants . . .	4	8	"	"	"	"	"	2,920	"	"	2,950	"	11,800
Sous-lieutenants .	8	16	"	"	"	"	"	5,840	"	"	2,500	"	20,000
	23	43						15,695					65,780
													A déduire 1 1/2 pour cent. 986 70
													RESTE. 64,793 30
Vétérinaires de 2 ^{me} cl.	4	4	"	"	"	"	"	"	1,460	"	1,480	"	5,920
Adjudant-sous-offic.	1	1	"	365	"	"	"	"	365	"	"	2 32	846 80
Trompette-major .	1	1	"	"	365	"	"	"	365	"	"	1 79	653 36
Maîtres-ouvriers. .	4	"	"	"	"	"	1,460	"	"	"	"	" 74	1,080 40
Maréch.-des-log.-ch.	4	4	"	"	"	1,460	"	"	1,460	"	"	2 21	3,226 60
Maréch.-des-logis .	40	40	"	"	"	14,600	"	"	14,600	"	"	1 79	26,134
Fourriers	4	4	"	"	"	1,460	"	"	1,460	"	"	1 79	2,613 40
Brigadiers. . . .	40	40	"	"	"	"	14,600	"	14,000	"	"	" 95	13,870
Trompettes . . .	12	12	"	"	"	4,380	"	"	4,380	"	"	1 37	6,030 60
Maréchaux-ferrans.	8	8	"	"	"	"	2,920	"	2,920	"	"	" 74	2,160 80
Selliers et bourrel.	8	"	"	"	"	"	2,920	"	"	"	"	" 84	2,452 80
Soldats.	800	"	1,440	"	"	"	292,000	"	"	525,600	"	" 74	216,080
	949	114	1,440	365	365	21,900	313,900	15,695	41,610	525,600	"	"	345,832 05
						336,530				567,210		pr chevrons.	1,600
										582,005		A REPORTER.	347,432 05

	REPLANT.	347,432 05
<i>Masse pour le pain.</i>		
336,530	journées des sous-officiers et soldats, à 13 centimes.	43,748 90
<i>Masse pour les fourrages.</i>		
57,305	journées de chevaux de selle, à 1 fr. 15 c.	65,900 75
525,600	id. id. de trait, à 1 fr. 25 c.	657,000 »
		722,900 75
<i>Masse d'habillement et d'entretien.</i>		
365	journées d'adjudant-sous-officier, à 50 centimes	182 50
365	id. de trompette-major, à 40 c.	146 »
21,900	id. de sous-officiers et trompettes, à 25 c.	5,475 »
313,900	id. de brigadiers et soldats, à 23 c.	72,197 »
	Première mise de petit équipement, à 50 francs pour 100 recrues.	5,000 »
		83,000 50
<i>Masse d'entretien du harnachement, traitement et ferrage des chevaux.</i>		
567,210	journées de chevaux de troupe, à 10 centimes	56,721 »
<i>Masse de casernement.</i>		
336,530	journées d'hommes, à 4 centimes.	13,461 20
567,210	id. de chevaux, à 4 c.	22,688 40
		36,149 60
<i>Masse de renouvellement du harnachement et de la bufflèterie.</i>		
928	hommes, à 50 centimes par an	463 »
1,554	chevaux, à 4 fr. 25 c. id.	6,604 50
		7,067 50
Frais d'administration.		5,250 »
Frais de route des officiers		100 »
Moyens de transport		400 »
TOTAL.		fr. 1,302,770 30

TABLEAU D.

FORMATION, TRAITEMENT, SOLDE, NOURRITURE ET MASSES DE LA COMPAGNIE D'OUVRIERS MILITAIRES D'ARTILLERIE.

FORMATION.	EFFECTIF.		NOMBRE DE JOURNÉES			MONTANT		TOTAL.
	Hommes.	Chevaux.	De sous-officiers.	De caporaux et soldats.	De chevaux.	Du traitement annuel.	De la solde journalière.	
Capitaine de 1 ^{re} classe	1	1	»	»	365	4,200	»	4,200 »
Lieutenant	1	1	»	»	365	2,100	»	2,100 »
Sous-lieutenants	2	2	»	»	730	1,690	»	3,380 »
	4	4				TOTAL. .		9,680 »
						A déd. 1½ p. %.		145 20
						RESTE. .		9,534 80
Sergent-major	1	»	365	»	»	»	2 83	923 45
Sergens	6	»	2,190	»	»	»	2 11	4,620 90
Fourrier	1	»	365	»	»	»	2 11	770 15
Caporaux	8	»	»	2,920	»	»	1 26	3,679 20
Trompettes	2	»	730	»	»	»	1 26	919 80
Ouvriers	32	»	»	11,680	»	»	1 05	12,264 »
	48	»	»	17,520	»	»	» 84	14,716 80
	24	»	»	8,760	»	»	» 74	6,482 40
	126	4	3,650	40,880	1,460	»	»	53,911 50
			44,530					
<i>Masse pour le pain.</i>								
44,530 journées de sous-officiers et soldats, à 13 centimes								5,788 90
<i>Masse pour les fourrages.</i>								
1,460 journées d'indemnité représentative à fr. 1 25 cent								1,825 »
<i>Masse d'habillement et d'entretien.</i>								
3,650 journées de sous-officiers, à 23 centimes.						839	80	
40,880 Id. de caporaux et soldats, à 18 centimes						7,358	40	
								8,197 90
<i>Masse de renouvellement de bufflèterie.</i>								
122 hommes à 40 centimes par an								48 80
<i>Masse de casernement.</i>								
44,530 journées de sous-officiers et soldats, à 4 centimes								1,781 20
Frais d'administration								110 »
TOTAL. fr.								71,663 30

TABLEAU E.

FORMATION, TRAITEMENT, SOLDE, NOURRITURE ET MASSES DE LA COMPAGNIE DE CANONNIERS SÉDENTAIRES.

FORMATION.	EFFECTIF	NOMBRE DE JOURN.		MONTANT		TOTAL.
		De sous-officiers.	De caporaux et soldats.	Du traitement annuel.	De la solde journalière.	
Capitaine de 1 ^{re} classe	1	»	»	5,050	»	5,050 »
Lieutenant	1	»	»	2,100	»	2,100 »
Sous-lieutenant	1	»	»	1,690	»	1,690 »
	3			TOTAL. . .		8,840 »
				A déd. 1½ p. %.		132 60
				RESTE. . .		8,707 40
Sergent-major	1	365	»	»	1 90	693 50
Sergens	6	2,190	»	»	1 58	3,460 20
Fourrier.	1	365	»	»	1 58	576 70
Caporaux	8	»	2,920	»	» 95	2,774 »
Trompettes.	2	730	»	»	1 26	919 80
Charpentier.	1	»	365	»	» 84	306 60
Charron.	1	»	365	»	» 84	306 60
Forgeron	1	»	365	»	» 84	306 60
Canonniers	80	»	29,200	»	» 74	21,608 »
	104	3,650	33,215	»	»	39,659 40
		36,865				
<i>Masse pour le pain.</i>						
36,865 journées de sous-officiers et soldats, à 13 cent.						4,792 45
<i>Masse d'habillement et d'entretien.</i>						
3,650 journées de sous-officiers, à 23 centimes						839 50
33,215 Id. de caporaux et soldats, à 18 centimes.						5,978 70
						6,818 20
<i>Masse de renouvellement de la bufflèterie.</i>						
101 hommes, à 40 centimes par an.						40 40
<i>Masse de casernement.</i>						
36,865 journées de sous-officiers et soldats, à 4 centimes.						1,474 60
Frais d'administration						160 »
TOTAL. fr.						52,945 05

TABLEAU F.

FORMATION, TRAITEMENT, SOLDE, NOURRITURE ET MASSES DE LA COMPAGNIE DE PONTONNIERS.

FORMATION.	EFFECTIF.		NOMBRE DE JOURNÉES			MONTANT		TOTAL.
	Hommes.	Chevaux.	De sous-officiers.	De caporaux et soldats.	De chevaux.	Du traitement annuel.	De la solde journalière.	
Capitaine de 1 ^{re} classe	1	3	»	»	1,095	3,050	»	5,050 »
Id. de 2 ^e classe	1	3	»	»	1,095	3,350	»	3,350 »
Lieutenants	2	2	»	»	730	2,500	»	5,000 »
Sous-lieutenants	2	2	»	»	730	2,100	»	4,200 »
	6	10				TOTAL. .		17,600 »
						A déd. 1½ p. 100.		264 »
						RESTE. .		17,336 »
Sergent-major	1	»	365	»	»	»	2 11	770 15
Id. constructeur	1	»	365	»	»	»	2 11	770 15
Sergens	10	»	3,650	»	»	»	1 79	6,533 50
Fourrier	1	»	365	»	»	»	1 79	653 35
Caporaux	10	»	»	3,650	»	»	» 95	3,467 50
Trompettes	2	»	730	»	»	»	1 26	919 80
Maîtres-ouvriers.	20	»	»	7,300	»	»	» 95	6,935 »
Pontonniers de 1 ^{re} classe. .	30	»	»	10,950	»	»	» 74	8,103 »
Id. de 2 ^e classe. .	120	»	»	43,800	»	»	» 63	27,594 »
	201	10	5,475	65,700	3,650	»	»	73,082 45
			71,175					
<i>Masse pour le pain.</i>								
71,175 journées de sous-officiers et soldats, à 13 centimes								9,252 75
<i>Masse pour les fourrages.</i>								
3,650 journées de chevaux, à fr. 1 15 centimes.								4,197 50
<i>Masse d'habillement et d'entretien.</i>								
5,475 journées de sous-officiers, à 23 centimes.								1,259 25
65,700 Id. de caporaux et soldats, à 18 centimes								11,826 »
								13,085 25
<i>Masse de renouvellement de la bufflèterie.</i>								
195 hommes à 40 centimes par an								78 »
<i>Masse de casernement.</i>								
71,175 journées de sous-officiers et soldats, à 4 centimes								2,847 »
Frais d'administration								220 »
TOTAL. . . . fr.								102,762 95

TABLEAU G.

FORMATION, TRAITEMENT, SOLDE, NOURRITURE ET MASSES DE DOUZE
RÉGIMENS D'INFANTERIE DE LIGNE.

FORMATION.	EFFECTIF.			NOMBRE DE JOURNÉES DE						MONTANT		TOTAL.
	Hommes.	CHEVAUX		Adjudans-sous-offic. et tamb.-maj.	Musiciens.	Sous-officiers.	Caporaux, tamb. et soldats.	CHEVAUX		Du traitement annuel.	De la solde journalière.	
Colonels	12	36	»	»	»	»	»	13,140	»	7,400	»	88,800 »
Lieutenans-colonels	12	24	»	»	»	»	»	8,760	»	5,900	»	70,800 »
Majors	60	120	»	»	»	»	»	43,800	»	5,050	»	303,000 »
Capitaines-adjudans-majors .	12	12	»	»	»	»	»	4,380	»	2,950	»	35,400 »
Lieutenans-adjudans-majors .	60	60	»	»	»	»	»	21,900	»	2,500	»	150,000 »
Capitaines-quartiers-maitres .	12	»	»	»	»	»	»	»	»	2,950	»	35,400 »
Officiers-payeurs	36	36	»	»	»	»	»	13,140	»	1,900	»	68,400 »
Officier d'habillement . . .	12	»	»	»	»	»	»	»	»	1,900	»	20,280 »
Officier d'armement	12	»	»	»	»	»	»	»	»	1,900	»	22,800 »
Lieutenant porte-drapeau . .	12	»	»	»	»	»	»	»	»	1,900	»	22,800 »
Médecins de régiment	12	12	»	»	»	»	»	4,380	»	2,500	»	30,000 »
Médecins de bataillon	60	48	»	»	»	»	»	17,520	»	2,100	»	126,000 »
Capitaines de 1 ^{re} classe . . .	168	»	»	»	»	»	»	»	»	2,950	»	495,600 »
id. de 2 ^e	168	»	»	»	»	»	»	»	»	2,500	»	420,000 »
Lieutenans	336	»	»	»	»	»	»	»	»	1,900	»	638,400 »
Sous-lieutenans	672	»	»	»	»	»	»	»	»	1,480	»	994,560 »
	1,656	348										TOTAL . 3,522,240 »
												à déduire 1 1/2 p. o/o 52,833 60
												RISTE . 3,469,406 40
Adjudans-sous-officiers . . .	60	»	»	21,900	»	»	»	»	»	2 11	»	46,209 »
Tambours-majors	12	»	»	4,380	»	»	»	»	»	1 37	»	5,000 60
Maîtres-ouvriers	36	»	»	»	»	»	13,140	»	»	» 74	»	9,723 60
Garde-magasins	12	»	»	»	»	4,380	»	»	»	1 37	»	6,000 69
Waguemestres	12	»	»	»	»	4,380	»	»	»	1 37	»	6,000 60
Fourriers des ces. hors rangs.	12	»	»	»	»	4,380	»	»	»	1 37	»	6,000 60
Caporaux tambours	72	»	»	»	»	»	26,280	»	»	» 95	»	24,968 »
Musiciens d'état-major . . .	168	»	»	»	61,320	»	»	»	»	» »	»	6,095 23
Caporaux cornets	12	»	»	»	»	»	4,380	»	»	1 26	»	5,518 80
Sergens-majors	384	»	»	»	»	140,160	»	»	»	1 68	»	235,468 80
Sergens	1,548	»	»	»	»	565,020	»	»	»	1 37	»	774,077 40
Fourriers	384	»	»	»	»	140,160	»	»	»	1 37	»	192,010 20
Caporaux	3,120	»	»	»	»	»	1,138,800	»	»	» 74	»	842,712 »
Tambours	648	»	»	»	»	»	236,520	»	»	» 63	»	149,007 60
Cornets	120	»	»	»	»	»	43,800	»	»	» 63	»	27,594 »
Élèves tambours	144	»	»	»	»	»	52,560	»	»	» 52	»	27,331 20
Grenadiers et sapeurs	3,600	»	»	»	»	»	1,314,000	»	»	» 58	»	762,120 »
Voltigeurs	3,120	»	»	»	»	»	1,138,800	»	»	» 55	»	626,340 »
Fusiliers	13,440	»	240	»	»	»	4,905,600	»	87,600	» 52	»	2,550,912 »
NB. En congé pour l'année.												
Grenadiers . 4440	27,684	»	»	»	»	»	»	»	»	»	»	»
Voltigeurs . 4560												
Fusiliers . 18,684												
	28,560	348	240	26,280	61,320	856,480	8,873,880	127,020	87,600	»	»	9,773,503 63
												A ajouter pour chevrons . . 60,000 »
												A REPORTER . . . 9,833,503 63

REPORT.	9,833,503 63
<i>Masse pour le pain.</i>	
9,819,960 journées de sous-officiers et soldats, à 13 centimes.	1,276,594 80
<i>Masse pour les fourrages.</i>	
127,020 journées de chevaux de selle, à 1 fr. 15 centimes.	146,073 »
87,600 id. id. de trait, à 1 fr. 25 c.	109,500 »
	255,573 »
<i>Masse d'habillement et d'entretien.</i>	
26,280 journées d'adjudans-sous-officiers et sergens-cornets, à 50 centimes	13,140 »
61,320 journées de musiciens, à 35 cent.	21,462 »
858,480 id. de sous-officiers, à 23 c.	197,450 40
8,873,880 id. de caporaux et soldats, à 18 c.	1,597,298 40
Première mise de petit équipement pour 4,800 hommes à 36 francs.	172,800 »
	2,002,150 80
<i>Masse de renouvellement de la buffléterie.</i>	
54,588 hommes à 1 franc par an	54,588 »
<i>Masse de casernement.</i>	
9,819,960 journées de sous-officiers et soldats, à 4 centimes	392,798 40
Frais d'administration.	216,000 »
Frais de route des officiers.	18,000 »
Moyens de transport.	22,000 »
TOTAL. . . . fr.	14,071,208 63

TABLEAU II.

FORMATION, TRAITEMENT, SOLDE, NOURRITURE ET MASSES DE TROIS
RÉGIMENS DE CHASSEURS A PIED.

FORMATION.	EFFECTIF.			NOMBRE DE JOURNÉES DE						MONTANT		TOTAL.
	Hommes.	CHEVAUX		Adjudans-sous-officiers et tambours-majors.	Musiciens.	Sous-officiers.	Caporaux, tambours et soldats.	CHEVAUX		Du traitement annuel.	De la solde journalière.	
		D'officiers.	De trait.					D'officiers.	De trait.			
Colonels	3	9	"	"	"	"	"	3,285	"	7,400	"	22,200
Lieutenans-colonels. .	3	6	"	"	"	"	"	2,190	"	5,990	"	17,700
Majors.	9	18	"	"	"	"	"	6,570	"	5,050	"	45,450
Capitaines-adjut.-maj.	3	3	"	"	"	"	"	1,095	"	2,930	"	8,850
Lieutenans-adjut.-maj.	9	9	"	"	"	"	"	3,285	"	2,500	"	22,500
Capitaines-quart.-maîts.	3	"	"	"	"	"	"	"	"	2,930	"	8,850
Officiers-payeurs. . .	6	6	"	"	"	"	"	2,190	"	1,900	"	11,400
Officiers-d'habillement.	3	"	"	"	"	"	"	"	"	1,690	"	5,070
Officiers-d'armement .	3	"	"	"	"	"	"	"	"	1,900	"	5,700
Médecins de régiment .	3	3	"	"	"	"	"	1,095	"	2,500	"	7,500
— de bataillon . . .	9	9	"	"	"	"	"	3,285	"	2,100	"	18,000
Capitaines de 1 ^{re} classe.	27	"	"	"	"	"	"	"	"	2,930	"	79,650
— de 2 ^{me} classe. . .	33	"	"	"	"	"	"	"	"	2,500	"	82,500
Lieutenans	60	"	"	"	"	"	"	"	"	1,900	"	114,000
Sous-lieutenans	114	"	"	"	"	"	"	"	"	1,480	"	168,720
	268	63										
										TOTAL. . .		618,900
										A déduire 1 1/2 p. o/o		9,284 85
										RESTE . . .		609,705 15
Adjudans-sous-officiers.	9	"	"	3,285	"	"	"	"	"	"	2 11	6,931 35
Sergens-cornets . . .	3	"	"	1,095	"	"	"	"	"	"	1 37	1,500 15
Maîtres-ouvriers . . .	3	"	"	"	"	"	3,285	"	"	"	"	74
Gardes-magasins . . .	9	"	"	"	"	1,095	"	"	"	"	1 37	1,500 15
Vaguemestres	3	"	"	"	"	1,095	"	"	"	"	1 37	1,500 15
Fourriers, des compag. hors rangs.	3	"	"	"	"	1,095	"	"	"	"	1 37	1,500 15
Caporaux-cornets . . .	9	"	"	"	"	"	3,285	"	"	"	"	95
Musiciens d'état-major.	42	"	"	15,330	"	"	"	"	"	"	"	6,095 23
Sergens-majors	60	"	"	"	"	21,900	"	"	"	"	1 68	36,792
Sergens.	243	"	"	"	"	88,695	"	"	"	"	1 37	121,512 15
Fourriers	60	"	"	"	"	21,900	"	"	"	"	1 37	30,003
Caporaux	486	"	"	"	"	"	177,390	"	"	"	"	74
Tambours.	60	"	"	"	"	"	21,900	"	"	"	"	63
Cornets	120	"	"	"	"	"	43,800	"	"	"	"	63
Élèves-cornets	24	"	"	"	"	"	8,760	"	"	"	"	52
Carabiniers et sapeurs .	680	"	"	"	"	"	229,950	"	"	"	"	58
Voltigeurs	584	"	"	"	"	"	205,860	"	"	"	"	55
Chasseurs	2,412	"	36	"	"	"	880,380	"	13,140	"	52	457,797 60
NB. En congé p. l'ann.												
Carabiniers	578											
Voltigeurs	588											
Chasseurs	2,560											
TOTAL	5,028	63	30	4,380	15,330	135,780	1,574,610	22,995	13,140	"	"	1,704,197 53
							1,730,100			A ajouter pour chevrons . .		4,000
										A REPORTER		1,708,197 53

REPORT.	1,708,197 53
<i>Masse pour le pain.</i>	
1,730,100 journées de sous-officiers et soldats, à 13 centimes	224,913 »
<i>Masse pour les fourrages.</i>	
22,995 journées de chevaux de selle, à 1 fr. 15 c.	26,444 25
13,140 idem. de trait, à 1 fr. 25 c.	16,425 »
	42,869 25
<i>Masse d'habillement et d'entretien.</i>	
4,380 journées d'adj.-sous-officiers et sergens-cornets, à 50 c.	2,190 »
15,330 id. de musiciens, à 35 c.	5,365 50
135,780 id. de sous-officiers, à 23 c.	31,229 40
1,574,610 id. de caporaux et soldats, à 18 c.	283,429 80
1 ^{re} mise de petit équipement pour 300 recrues, à 36 fr.	10,800 »
	333,014 70
<i>Masse de renouvellement de la bufflèterie.</i>	
8,472 hommes à 1 fr. par an.	8,472 »
<i>Masse de casernement.</i>	
1,730,100 journées de sous-officiers et soldats, à 4 centimes	69,204 »
Frais d'administration	37,200 »
Frais de route des officiers	2,000 »
Moyens de transport	2,000 »
TOTAL. . . . fr.	2,427,870 48

TABLEAU I.

FORMATION, TRAITEMENT, SOLDE, NOURRITURE ET MASSES DE TROIS
COMPAGNIES SÉDENTAIRES.

FORMATION.	EFFECTIF	NOMBRE DE JOURN.		MONTANT		TOTAL.
		De sous-officiers.	De caporaux et soldats.	Du traitement annuel.	De la solde journalière.	
Capitaines avec rang de majors . . .	3	»	»	3,350	»	10,050 »
Lieutenans	3	»	»	1,900	»	8,700 »
Sous-lieutenans	3	»	»	1,480	»	4,440 »
	9			TOTAL. . .		20,190 »
				A déd. 1½ p. %.		302 83
				RESTE. . .		19,887 15
Sergent-major	3	1,095	»	»	1 69	1,850 53
Sergens	18	6,570	»	»	1 37	9,000 00
Fourriers	3	1,095	»	»	1 37	1,500 15
Caporaux	30	»	10,950	»	» 74	8,103 »
Tambours	9	»	3,285	»	» 63	2,069 53
Soldats	420	»	153,300	»	» 52	79,716 »
	492	8,760	167,535	»	»	122,127 30
		176,295				
<i>Masse pour le pain.</i>						
176,295 journées de sous-officiers et soldats, à 13 cent.						22,918 35
<i>Masse d'habillement et d'entretien.</i>						
8,760 journées de sous-officiers, à 23 centimes						2,014 80
167,535 Id. de caporaux et soldats, à 18 centimes.						30,156 30
						32,171 10
<i>Masse de renouvellement de la buffèterie.</i>						
483 hommes, à 1 fr. par an						483 »
<i>Masse de casernement.</i>						
176,295 journées de sous-officiers et soldats, à 4 centimes.						7,051 80
Frais d'administration						480 »
TOTAL. fr.						185,231 53

TABLEAU L.

FORMATION, TRAITEMENT, SOLDE, NOURRITURE ET MASSES DE DEUX RÉGIMENS
DE CHASSEURS A CHEVAL.

FORMATION.	EFFECTIF.		NOMBRE DE JOURNÉES DE						MONTANT		TOTAL.
	Hommes.	Chevaux.	Adj.-sous-officiers.	Tromp.-maréchal-des-logis.	Sous-officiers et trompettes.	Brigadiers et chasseurs.	CHEVAUX		du traitement annuel.	de la solde journalière.	
							d'officier.	de troupe			
Colonels.	2	8	"	"	"	"	2,920	"	8,400	"	16,800 "
Lieutenants-colonels. . .	2	8	"	"	"	"	2,920	"	6,360	"	12,600 "
Majors	8	22	"	"	"	"	8,030	"	5,500	"	44,000 "
Capitaines-instructeurs .	2	4	"	"	"	"	1,460	"	3,800	"	7,600 "
Capitaines-adjud.-majors	2	6	"	"	"	"	2,190	"	3,800	"	7,600 "
Lieuten.-adjud.-majors.	2	6	"	"	"	"	2,190	"	3,550	"	7,100 "
Sous-lieut.-adjud.-majors	2	4	"	"	"	"	1,460	"	3,150	"	6,300 "
Capit.-quartiers-maitres.	2	2	"	"	"	"	730	"	2,950	"	5,900 "
Lieut.-officiers-payeurs .	2	2	"	"	"	"	730	"	1,000	"	3,800 "
Officiers d'habillement .	2	"	"	"	"	"	"	"	1,080	"	3,380 "
Porte-étendards . . .	2	4	"	"	"	"	1,460	"	2,050	"	5,900 "
Médecins de régiment . .	2	2	"	"	"	"	730	"	2,500	"	5,000 "
Médecins de bataillon . .	2	2	"	"	"	"	730	"	2,100	"	4,200 "
Médecins-adjoints. . .	2	2	"	"	"	"	730	"	1,480	"	2,960 "
Capitaines-commandans.	14	42	"	"	"	"	15,330	"	4,050	"	65,100 "
Capitaines en second. .	14	42	"	"	"	"	15,330	"	3,800	"	53,200 "
Lieutenans	28	56	"	"	"	"	20,440	"	2,950	"	82,600 "
Sous-lieutenans	56	112	"	"	"	"	40,880	"	2,500	"	140,000 "
Vétérinaires de 1 ^{re} classe.	2	4	"	"	"	"	1,460	"	2,100	"	4,200 "
	148	328							TOTAL. . .		478,240 "
									A déd. 1 1/2 p. o/o		7,173 60
									RESTE . .		471,066 40
Vétérinaires de 2 ^e classe.	4	4	"	"	"	"	"	1,460	1,480	"	5,920 "
Adjudans-sous-officiers .	6	6	2,190	"	"	"	"	2,190	"	2 32	5,080 80
Trompettes-mar.-des-log.	2	2	"	730	"	"	"	730	"	1 79	1,306 70
Vaguemest.-mar.-des-log.	2	2	"	"	730	"	"	730	"	1 79	1,306 70
Trompettes-brigadiers .	2	2	"	"	730	"	"	730	"	1 58	1,153 40
Maitres-ouvriers . . .	8	"	"	"	"	2,920	"	"	"	" 74	2,180 80
Maréch.-des-logis-chefs.	16	16	"	"	5,840	"	"	5,840	"	2 21	12,906 40
Maréchaux-des-logis. .	132	124	"	"	48,180	"	"	45,260	"	1 69	86,242 20
Maréc.-des-log.-fourriers.	16	16	"	"	5,840	"	"	5,840	"	1 79	10,453 60
Fourriers	16	16	"	"	5,840	"	"	5,840	"	1 69	9,869 60
Brigadiers	260	248	"	"	"	94,900	"	90,520	"	" 95	90,155 "
Trompettes	48	48	"	"	17,520	"	"	17,520	"	1 37	24,002 40
Maréchaux-ferrans . . .	48	42	"	"	"	17,520	"	15,330	"	" 74	12,964 80
Chasseurs	2260	1960	"	"	"	821,900	"	715,400	"	" 74	610,428 "
	2968	2814	2,190	730	84,680	940,240	119,720	907,390	"	"	1,345,014 80
					1,027,840		1,027,110		Pour chevrons.		16,000 "
									A REPORTER.		1,361,014 80

Revenu. 1,361,014 80

Masse pour le pain.

1,027,840 journées de sous-officiers et soldats, à 13 centimes. 133,619 20

Masse d'habillement et d'entretien.

2,190 journées d'adjudans-sous-officiers, à 60 centimes. . .	1,314 "	
730 id. de maréchaux-des-logis-trompettes, à 50 c. . .	365 "	
84,680 id. de sous-officiers, à 30 c.	25,404 "	
940,240 id. de brigadiers et chasseurs, à 26 c. . .	244,462 40	
Première mise de petit équipement pour 200 hommes, à 50 francs	10,000 "	
		281,545 40

Masse de fourrages.

1,027,110 journées de chevaux, à 1 franc 15 centimes 1,181,176 50

Masse d'entretien du harnachement, traitement et ferrage des chevaux.

907,390 journées de chevaux de troupe, à 10 centimes 90,739 "

Masse de renouvellement du harnachement et de la buffléterie.

2,816 hommes, à 1 franc 20 centimes par an	3,379 20	
2,486 chevaux de troupe, à 16 francs par an	39,776 "	
		43,155 20

Masse de casernement.

1,027,840 journées de sous-officiers et soldats, à 4 centimes	41,113 60	
907,390 id. de chevaux, à 4 centimes	36,295 60	
		77,409 20

Frais d'administration. 17,000 "

Primes d'engagement et de réengagement pour 100 hommes 4,000 "

Frais de route des officiers 1,000 "

Moyens de transport 3,000 "

TOTAL. fr. 3,193,659 30

TABLEAU M.

FORMATION, TRAITEMENT, SOLDE, NOURRITURE ET MASSES DE DEUX RÉGIMENS
DE LANCIERS.

FORMATION.	EFFECTIF.		NOMBRE DE JOURNÉES DE						MONTANT		TOTAL.
	Hommes.	Chevaux.	Adj.-sous-officiers.	Tromp.-maréchal-des-logis.	Sous-officiers et trompettes.	Brigadiers et lanciers.	CHEVAUX		du traitement annuel.	de la solde journalière.	
							d'officier.	de troupe.			
Colonels.	2	8	»	»	»	»	2,920	»	8,400	»	16,800 »
Lieutenants-colonels. .	2	8	»	»	»	»	2,920	»	6,300	»	12,600 »
Majors.	8	22	»	»	»	»	8,030	»	5,500	»	44,000 »
Capitaines-instructeurs.	2	4	»	»	»	»	1,460	»	3,800	»	7,600 »
Capitaines-adjud.-majors.	2	6	»	»	»	»	2,190	»	3,800	»	7,600 »
Lieuten.-adjud.-majors.	2	6	»	»	»	»	2,190	»	3,550	»	7,100 »
Sous-lieut.-adjud.-majors.	2	4	»	»	»	»	1,460	»	3,150	»	6,300 »
Capit.-quartiers-maitres.	2	2	»	»	»	»	730	»	2,050	»	5,900 »
Lieut.-officiers-payeurs.	2	2	»	»	»	»	730	»	1,900	»	3,800 »
Officiers d'habillement.	2	»	»	»	»	»	»	»	1,000	»	3,330 »
Porte-étendards. . .	2	4	»	»	»	»	1,460	»	2,050	»	5,900 »
Médecins de régiment.	2	2	»	»	»	»	730	»	2,500	»	5,000 »
Médecins de bataillon.	2	2	»	»	»	»	730	»	2,100	»	4,200 »
Médecins-adjoints. . .	2	2	»	»	»	»	730	»	1,480	»	2,960 »
Capitaines-commandans.	14	42	»	»	»	»	15,330	»	4,650	»	65,100 »
Capitaines en second. .	14	42	»	»	»	»	15,330	»	3,800	»	63,200 »
Lieutenans.	28	56	»	»	»	»	20,440	»	2,950	»	82,600 »
Sous-lieutenans. . . .	56	112	»	»	»	»	40,880	»	2,500	»	140,000 »
Vétérinaires de 1 ^{re} classe.	2	4	»	»	»	»	1,460	»	2,100	»	4,200 »
	148	328							TOTAL. . .		478,240 »
									A déd. 1 1/2 p. o/o		7,173 60
									RESTE . .		471,066 40
Vétérinaires de 2 ^e classe.	4	4	»	»	»	»	1,460	1,460	»	»	5,920 »
Adjudans-sous-officiers.	6	6	2,190	»	»	»	2,190	»	2 32	»	5,080 80
Trompettes-mar.-des-log.	2	2	»	730	»	»	730	»	1 79	»	1,336 70
Vaguemest.-mar.-des-log.	2	2	»	»	730	»	730	»	1 79	»	1,300 70
Trompettes-brigadiers.	2	2	»	»	730	»	730	»	1 58	»	1,153 40
Maitres-ouvriers. . . .	8	»	»	»	»	2,920	»	»	»	74	2,100 80
Maréchal.-des-logis-chefs.	16	16	»	»	5,840	»	5,840	»	2 21	»	12,906 40
Maréchaux.-des-logis. .	132	124	»	»	48,180	»	45,260	»	1 79	»	86,242 20
Maréchal.-des-log.-fourriers.	16	16	»	»	5,840	»	5,840	»	1 79	»	10,453 60
Fourriers.	16	16	»	»	5,840	»	5,840	»	1 69	»	9,869 60
Brigadiers.	260	248	»	»	»	94,900	»	90,620	»	95	90,165 »
Trompettes.	48	48	»	»	17,520	»	»	17,520	»	1 37	24,002 40
Maréchaux-ferrans. . .	48	42	»	»	»	17,520	»	15,330	»	74	12,964 80
Lanciers.	2260	1960	»	»	»	821,900	»	715,400	»	74	610,426 »
	2968	2814	2,190	730	84,680	940,240	119,720	907,390	»	»	1,345,014 80
					1,027,840		1,027,110		Pour chevrons.		16,000 »
									A REPORTER.		1,361,014 80

REPORT.	1,361,014 80
<i>Masse pour le pain.</i>	
1,027,840 journées de sous-officiers et soldats, à 13 centimes.	133,619 20
<i>Masse pour les fourrages.</i>	
1,027,110 journées de chevaux, à 1 fr. 15. c.	1,181,176 50
<i>Masse d'habillement et d'entretien.</i>	
2,190 journées d'adjudans-sous-officiers, à 65 c.	1,423 50
730 id. de maréchaux-des-logis-trompettes, à 55 c.	401 50
84,680 id. de sous-officiers et trompettes, à 32 c.	27,097 60
940,240 id. de brigadiers et lanciers, à 28 c.	263,267 20
Première mise de petit équipement pour 200 hommes, à 50 fr.	10,000 "
	302,189 80
<i>Masse d'entretien du harnachement, traitement et ferrage des chevaux.</i>	
907,390 journées de chevaux de troupe, à 10 centimes	90,739 "
<i>Masse de renouvellement du harnachement et de la buffléterie.</i>	
2,816 hommes à 1 fr. 50 cent. par an.	4,224 "
2,486 chevaux à 16 fr. par an	39,776 "
	44,000 "
<i>Masse de casernement.</i>	
1,027,840 journées de sous-officiers et soldats, à 4 c.	41,113 60
907,390 id. de chevaux, à 4 c.	36,295 60
	77,409 20
Frais d'administration	17,000 "
Primes d'engagement et de réengagement pour cent hommes	4,000 "
Frais de route des officiers	1,000 "
Moyens de transport.	2,000 "
TOTAL. . . . fr.	3,214,148 50

TABLEAU IV.

FORMATION, TRAITEMENT, SOLDE, NOURRITURE ET MASSES DU RÉGIMENT
DE CUIRASSIERS.

FORMATION.	EFFECTIF.		NOMBRE DE JOURNÉES DE						MONTANT		TOTAL.
	Hommes.	Chevaux.	Adjudans - sous-officiers.	Trompettes-ma-réchaux-des-logis.	Sous-officiers et trompettes.	Brigadiers et cuirassiers.	CHEVAUX		Du traitement annuel.	De la solde journalière.	
Colonel	1	4	"	"	"	"	1,460	"	8,400	"	8,400 "
Lieutenant-colonel	1	4	"	"	"	"	1,460	"	6,300	"	6,300 "
Majors	4	11	"	"	"	"	4,015	"	5,500	"	22,000 "
Capitaine-instructeur . . .	1	2	"	"	"	"	730	"	3,800	"	3,800 "
Capitaine-adjutant-major . .	1	3	"	"	"	"	1,095	"	3,800	"	3,800 "
Lieutenant-adjutant-major .	1	3	"	"	"	"	1,095	"	3,550	"	3,550 "
Sous-lieutenant-adj.-major .	1	2	"	"	"	"	730	"	3,150	"	3,150 "
Capitaine-quartier-maître . .	1	1	"	"	"	"	365	"	2,950	"	2,950 "
Lieutenant-officier-payeur .	1	1	"	"	"	"	365	"	1,900	"	1,900 "
Officier d'habillement . . .	1	"	"	"	"	"	"	"	1,690	"	1,690 "
Porte-étendard	1	2	"	"	"	"	730	"	2,950	"	2,950 "
Médecin de régiment	1	1	"	"	"	"	365	"	2,500	"	2,500 "
Médecin de bataillon	1	1	"	"	"	"	365	"	2,100	"	2,100 "
Médecin-adjoint	1	1	"	"	"	"	365	"	1,480	"	1,480 "
Capitaines-commandans . . .	8	24	"	"	"	"	8,760	"	4,650	"	37,200 "
Capitaines en second	8	24	"	"	"	"	8,760	"	3,800	"	30,400 "
Lieutenans	16	32	"	"	"	"	11,680	"	2,950	"	47,200 "
Sous-lieutenans	32	64	"	"	"	"	23,360	"	2,500	"	80,000 "
Vétérinaire de 1 ^{re}	1	2	"	"	"	"	730	"	2,100	"	2,100 "
	82	182							TOTAL .		263,470 "
									à déduire 1 1/2 p. 100		3,952 05
									RESTE .		259,517 95
Vétérinaires de 2 ^e classe . .	2	2	"	"	"	"	"	730	1,480	"	2,960 "
Adjudans-sous-officiers . . .	3	3	1,095	"	"	"	"	1,095	"	2 32	2,540 60
Trompette-maréchal-des-logis	1	1	"	365	"	"	"	365	"	1 79	633 33
Vaguemestre-maréchal-des-logis.	1	1	"	"	365	"	"	365	"	1 79	633 33
Trompette-brigadier	1	1	"	"	365	"	"	365	"	1 58	578 70
Maîtres-ouvriers	4	"	"	"	"	1,460	"	"	"	" 74	1,060 40
Maréchaux-des-logis-chefs . .	8	8	"	"	2,920	"	"	2,920	"	2 21	6,452 20
Maréchaux-des-logis	68	64	"	"	24,820	"	"	23,360	"	1 79	44,427 60
Fourriers-maréchal-des-logis .	9	8	"	"	3,265	"	"	2,920	"	1 79	3,680 15
Fourriers	8	8	"	"	2,920	"	"	2,920	"	1 69	4,934 60
Brigadiers	134	128	"	"	"	48,910	"	46,720	"	" 85	46,464 60
Trompettes	26	26	"	"	9,490	"	"	9,490	"	1 37	13,001 30
Maréchaux-ferrans	27	24	"	"	"	9,855	"	8,760	"	" 74	7,292 70
Cuirassiers	1,126	960	"	"	"	410,990	"	350,400	"	" 74	304,132 60
	1,500	1,416	1,095	365	44,165	471,215	60,430	450,410	"	"	700,569 20
					516,840		516,840		A ajouter pour chev.		3,000 "
									A REPORT.		703,569 20

REPORT.	703,569 20
<i>Masse pour le pain</i>	
516,840 journées de sous-officiers et soldats, à 13 centimes.	67,169 20
<i>Masse pour les fourrages.</i>	
516,840 journées de chevaux, à 1 fr. 25. c.	646,050 »
<i>Masse d'habillement et d'entretien.</i>	
1,095 journées d'adjudans-sous-officiers, à 55 c.	602 25
365 id. de maréchaux-des-logis-trompettes, à 45 c.	164 25
44,165 id. de sous-officiers et trompettes, à 28 c.	12,366 20
471,215 id. de brigadiers et soldats, à 25 c.	117,803 75
Première mise de petit équipement pour 100 hommes, à 50 fr.	5,000 »
	135,936 45
<i>Masse d'entretien du harnachement, traitement et ferrage des chevaux.</i>	
450,410 journées de chevaux de troupe, à 10 centimes	45,041 »
<i>Masse de renouvellement du harnachement et de la buffléterie.</i>	
1,416 hommes à 70 centimes par an	991 20
1,234 chevaux à 16 fr. par an	19,744 »
	20,735 20
<i>Masse de casernement.</i>	
516,840 journées de sous-officiers et soldats, à 4 c.	20,673 60
450,410 id. de chevaux, à 4 c.	18,016 40
	38,690 »
Frais d'administration	9,000 »
Primes d'engagement et de réengagement à 50 hommes	2,000 »
Frais de route des officiers	500 »
Moyens de transport.	500 »
TOTAL. . . . fr.	1,669,211 05

TABLEAU O.

FORMATION, TRAITEMENT, SOLDE, NOURRITURE ET MASSES DU RÉGIMENT DE GUIDES.

FORMATION.	EFFECTIF.		NOMBRE DE JOURNÉES DE						MONTANT		TOTAL.
	Hommes.	Chevaux.	Adj. - sous-officiers.	Tromp. - maréchal-des-logis.	Sous-officiers et trompettes.	Brigadiers et Guides.	CHEVAUX		du traitement annuel.	de la solde journalière.	
							d'officier.	de troupe			
Lieutenant-colonel . .	1	4	"	"	"	"	1,480	"	6,300	"	6,300 "
Majors	2	6	"	"	"	"	2,180	"	5,500	"	11,000 "
Capitaine-instructeur .	1	2	"	"	"	"	730	"	3,800	"	3,800 "
Capitaine-adj. - major .	1	3	"	"	"	"	1,095	"	3,800	"	3,800 "
Lieuten. - adj. - major .	1	2	"	"	"	"	730	"	3,550	"	3,550 "
Capit. - quartier-maitre .	1	1	"	"	"	"	365	"	2,950	"	2,950 "
Lieut. - officier - payeur .	1	1	"	"	"	"	365	"	1,000	"	1,000 "
Officier d'habillement .	1	"	"	"	"	"	"	"	1,090	"	1,090 "
Lieutenant-porte-étend. .	1	2	"	"	"	"	730	"	2,950	"	2,950 "
Médecin de régiment. . .	1	1	"	"	"	"	365	"	2,500	"	2,500 "
Médecin de bataillon . .	1	1	"	"	"	"	365	"	2,100	"	2,100 "
Médecin-adjoint	1	1	"	"	"	"	365	"	1,480	"	1,480 "
Capitaines-commandans. .	4	12	"	"	"	"	4,380	"	4,050	"	18,600 "
Capitaines en second. . .	4	12	"	"	"	"	4,380	"	3,800	"	15,200 "
Lieutenans	8	10	"	"	"	"	5,840	"	2,950	"	23,600 "
Sous-lieutenans	16	32	"	"	"	"	11,680	"	2,500	"	40,000 "
Vétérinaire de 1 ^{re} classe. .	1	2	"	"	"	"	730	"	2,100	"	2,100 "
	46	98							TOTAL. . .		143,620 .
									A ded. 1 1/2 p. 100		2,152 80
									RESTE . . .		141,367 20
Vétérinaires de 2 ^e classe. .	2	2	"	"	"	"	"	730	1,480	"	2,960 "
Adjudans-sous-officiers . .	3	3	1,095	"	"	"	"	1,095	"	2 32	2,640 40
Mar.-des-log.-vaguemest. .	1	1	"	"	365	"	"	365	"	1 79	653 35
Trompette-mar.-des-log. . .	1	1	"	365	"	"	"	365	"	1 79	653 35
Maîtres-ouvriers	4	"	"	"	"	1,480	"	"	"	" 74	1,080 40
Maréch.-des-logis-chefs. . .	4	4	"	"	1,460	"	"	1,460	"	2 21	3,226 80
Maréchaux-des-logis. . . .	36	32	"	"	13,140	"	"	11,080	"	1 79	23,620 80
Maréc.-des-log.-fourriers. .	5	4	"	"	1,825	"	"	1,460	"	1 79	3,266 75
Fourriers	4	4	"	"	1,460	"	"	1,460	"	1 69	2 467 40
Brigadiers	70	64	"	"	"	25,550	"	23,360	"	" 95	24,272 50
Trompettes	14	11	"	"	5,110	"	"	5,110	"	1 37	7,000 70
Maréchaux-ferrans	14	12	"	"	"	5,110	"	4,380	"	" 74	3,781 40
Guides	662	560	"	"	"	241,630	"	204,400	"	" 74	178,806 20
	866	799	1,095	365	23,360	273,750	35,770	255,865	"	"	395,696 85
					298,570		291,635		Pour chevrons.		3,500 "
									A REPORTER.		399,096 85

REPORT.		399,096 85
<i>Masse pour le pain.</i>		
298,570 journées de sous-officiers et soldats, à 13 centimes.		38,814 10
<i>Masse pour les fourrages.</i>		
291,635 journées de chevaux, à 1 franc 25 centimes		364,543 75
<i>Masse d'habillement et d'entretien.</i>		
1,095 journées d'adjudans-sous-officiers, à 65 centimes.	711 75	
365 id. de maréchal-des-logis-trompette, à 55 c.	200 75	
23,360 id. de sous-officiers et trompettes, à 32 c.	7,476 20	
273,750 id. de brigadiers et guides, à 28 c.	76,650 »	
Première mise de petit équipement pour 50 hommes, à 50 francs	2,500 »	
		87,837 70
<i>Masse d'entretien du harnachement, traitement et ferrage des chevaux.</i>		
255,865 journées de chevaux de troupe, à 10 centimes		25,586 50
<i>Masse de renouvellement du harnachement et de la bufflèterie.</i>		
818 hommes, à 6 francs 20 centimes par an	5,071 60	
701 chevaux à 16 francs par an	11,216 »	
		16,287 60
<i>Masse de casernement.</i>		
298,570 journées de sous-officiers et soldats, à 4 centimes	11,942 80	
255,865 id. de chevaux, à 4 centimes	10,234 60	
		22,177 40
Frais d'administration.		7,600 »
Primes d'engagement pour 30 hommes, à 50 fr.		1,500 »
Frais de route des officiers		200 »
Moyens de transport		100 »
TOTAL. fr.		963,443 90

**ÉTAT DES DÉPENSES PRÉSUMÉES DU SERVICE DES AMBULANCES PRÈS DE
L'ARMÉE D'OBSERVATION.**

GRADES.	EFFECTIF.			NOMBRE DE JOURNÉES			MONTANT		TOTAL.
	Hommes.	CHEVAUX		D'employés subalternes.	DE CHEVAUX.		du traitem. annuel.	de la solde journalière.	
		de selle.	de trait.		de selle.	de trait.			
<i>Service de Santé.</i>									
Médecins principaux. . .	4	8	"	"	2,920	"	4,650	"	18,600 "
Id. de garnison . . .	3	6	"	"	2,190	"	3,350	"	10,050 "
Id. de bataillon . . .	9	9	"	"	3,285	"	2,100	"	18,900 "
Id. adjoints.	21	21	"	"	7,665	"	1,480	"	31,080 "
Pharmaciens de 2 ^e classe .	3	"	"	"	"	"	2,100	"	6,300 "
Id. de 3 ^e classe . . .	6	"	"	"	"	"	1,270	"	7,620 "
	40	44	"				TOTAL. . .		92,550 "
							A déduire 1 1/2 p. 100 .		1,388 25
							RESTE. . .		91,161 75
<i>Service Administratif.</i>									
Agent en chef.	1	2	"	"	730	"	5,050	" "	5,050 "
Agens principaux. . . .	3	3	"	"	1,095	"	3,800	" "	11,400 "
Économes	10	10	"	"	3,650	"	2,500	" "	25,000 "
Commis	28	"	"	"	"	"	1,270	" "	35,560 "
Infirmiers-majors	16	"	"	5,840	"	"	"	1 26	7,358 40
Brigadiers-chefs	5	5	"	1,825	1,825	"	"	1 26	3,299 50
Cuisiniers	11	"	"	4,015	"	"	"	1 26	5,068 90
Caporaux	11	"	"	4,015	"	"	"	" 95	3,814 25
Brigadiers	11	"	"	4,015	"	"	"	" 95	3,814 25
Cornets	11	"	"	4,015	"	"	"	" 95	3,814 25
Conducteurs	140	"	280	51,100	"	102,200	"	" 74	37,814 "
Infirmiers	180	"	"	65,700	"	"	"	" 74	48,618 "
	473	64	280	140,525	23,360	102,200	"	"	280,763 30
140,525 journées de logement et nourriture, à 74 centimes. 103,988 50									
104,025 journées de traitement et ferrage de chevaux, à 10 centimes. 10,402 50									
Frais de bureau et d'administration 2,250 "									
23,360 rations de fourrages pour chevaux de selle, à 1 fr. 15 c. 26,864 "									
102,200 Id. Id. Id. de trait à 1 fr. 25 c. 127,750 "									
TOTAL fr. 552,018 30									

TABLEAU Q.

FORMATION, TRAITEMENT, SOLDE, NOURRITURE, ET HABILLEMENT DU
BATAILLON DE PARTISANS.

GRADES.	EFFECTIF.		NOMBRE DE JOURNÉES		MONTANT		TOTAL.
	Hommes.	Chevaux.	De sous-officiers et soldats.	De chevaux.	De traitement annuel.	De la solde journalière.	
Major	1	4	»	1,460	5,050	»	5,050 »
Capitaine-adjutant-major	1	1	»	365	2,500	»	2,500 »
Officiers-payeurs	2	1	»	365	1,900	»	3,800 »
Médecin de bataillon	1	1	»	365	2,100	»	2,100 »
Capitaines de 1 ^{re} classe.	4	4	»	1,460	2,950	»	11,800 »
— de 2 ^{me} classe.	5	5	»	1,825	2,500	»	12,500 »
Lieutenants.	9	»	»	»	1,900	»	17,100 »
Sous-lieutenants	18	»	»	»	1,480	»	26,640 »
	41	16	»	5,840	TOTAL. .		81,490 »
					à déd. 1 1/2 p. %		1,222 35
					RESTE. .		80,267 85
Adjudans-sous-officiers	4	»	1,460	»	»	2 11	3,080 60
Sergens-trompettes	2	»	730	»	»	1 37	1,000 10
Maîtres-ouvriers	4	»	1,460	»	»	» 74	1,080 40
Maîtres-armuriers.	2	»	730	»	»	» 74	840 20
Sergens-majors.	9	»	3,285	»	»	1 79	5,880 15
Sergens.	36	»	13,140	»	»	1 37	18,001 80
Fourriers	9	»	3,285	»	»	1 37	4,500 45
Caporaux	72	»	26,280	»	»	» 74	19,447 20
Trompettes.	20	»	7,300	»	»	» 63	4,599 »
Fusiliers et sapeurs	742	16	270,830	5,840	»	» 52	140,831 60
	941	32	328,500	11,680	»	»	279,229 15
Renouvellement d'objets d'habillement et de petit équipement, à 40 fr. par homme, pour 900 hommes.							36,000 »
328,500 journées de masse de réparation, à 8 centimes.							26,280 »
328,500 idem. de pain, à 13 centimes							42,705 »
328,500 idem. de casernement, à 4 centimes.							13,140 »
5,840 rations de chevaux de selle, à fr. 1 15 c.					6,716		
5,840 idem. de bataillon, à fr. 1 25 c.					7,300		
							14,016 »
Frais d'administration.							2,250 »
TOTAL.							413,620 15